

**RANDO ET DECOUVERTE**  
**38440 ST JEAN DE BOURNAY**  
**Affiliation FFRP 04421**

Marylor BRAIZAT  
90 Route des Valaises  
38440 Villeneuve de Marc  
Tél : 06 14 39 10 92  
randoetdecouverte38440@gmail .com

<b>Assurance RCP</b>
<b>WTW France</b> Département Sport et Evènement WTW DGPL Fédérations 2 rue de Gourville 45911 Orléans Cedex9 <a href="mailto:ffrandonnée@grassavoie.com">ffrandonnée@grassavoie.com</a> Contrat n° : 41789295M / 0002
<b>Garantie financière :</b> GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 Contrat n° 4000716152 /0



## Notice Information

Saint Jean de Bournay le 21 Janvier 2024

### SEJOUR de 4 jours de randonnées (du Dimanche 23 Juin au Mercredi 26 Juin 2024 - 3 nuitées)

#### Vercors / Diois

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association RANDO ET DECOUVERTE, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 (IRA ou FRA) .

Les participants devront respecter les mesures sanitaires définies par le Ministère chargé des Sports et en vigueur au moment de ce séjour.

**Nombre de participants : 20 maximum 20 minimum**

**Dates :** du dimanche 23 Juin au mercredi 26 Juin 2024.

**Déplacements :** Voitures personnelles avec co-voiturage géré par Rando et Découverte, 141 Km de St Jean de Bournay

#### **PROGRAMME :**

Les participants, munis de leur pique-nique pour le dimanche midi, sont attendus sur le parking de la salle Delage à Saint Jean de Bournay (38440) lieu de départ du séjour, le dimanche 23 Juin 2024 à 8h00.

Premier Jour : Départ de la salle Delage de Saint Jean de Bournay pour le col de Grimone (Lus-La-Croix-Haute) , Arrivée prévue vers 11h00.

Départ pour une randonnée de 7,5 kms. 530 m de dénivelé. 3H40 de marche

Montée à l'AUPILLON (1744m) par le col des prêtres et descente par le col de Lus pour retour au col de Grimone. Pique-nique tiré du sac.

Vers 16h00 direction le gîte de La Sauvagine à 5kms. Arrivée prévue vers 17h00.

Le deuxième jour : **Avec guide de montagne local**

Cirque d'Archiane par la réserve

Circuit peu fréquenté du Sud-Vercors .

Vue imprenable sur le Cirque d'Archiane, site géologique exceptionnel ,

Marche sur sentier et hors sentier .

Visite des Jardins du Roy, classés 'Espace Naturel Sensible' par le département de la Drôme.  
Observation du vautour fauve dans son espace naturel.  
12 kms –750 m de dénivelé positifs

Le troisième jour : Avec guide de montagne local

Montagne de Jajène de France Pointe Feuillette.

Pointant sa pente herbeuse vers le ciel, Feuillette est le sommet phare des alpages Lussois.  
Associant milieu forestier et milieu ouvert, cette randonnée offre un tour d'horizon sur les sommets environnants du Dévoluy et du Vercors.

14 kms 779 dénivelé positif –888 m dénivelé négatif

Quatrième jour : Le Jocou (2051m)

Un sommet frontière exposé aux quatre vents et à quatre paysages : plaine du Trièves, muraille calcaire du Vercors, sommets arrondis du Haut Diois, chaîne acérée du Dévoluy... Cette cime pyramidale est sans conteste le point névralgique de la diversité géologique de la région.

8h00 départ du gîte à pieds.

11 kms –900 m de dénivelé.

La Pouya-Col Vente-Cul-col Pigeon-Le Jocou et retour au gîte de La Sauvagine.

Fin de séjour à l'issue de la rando du dernier jour le mercredi 26 Juin. Retour sur Saint Jean de Bournay, en covoiturage, à l'issue de la randonnée s'achevant vers 15h00 pour une arrivée vers 18 h00 .

D'autres parcours seront étudiés au cas où une mauvaise météo ferait faire des changements.

## **HEBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré auprès du Gîte d'étape et de séjour « La Sauvagine » Grimone

26410 Glandage

Tél : 04.75.21.10.06

lasauvagedromoise@gmail.com

qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

## **COUT DU SEJOUR:**

Le coût du séjour est fixé à **223,75 €** par personne, en pension complète, en chambre de deux personnes avec salle de bain et sanitaires.

## **Ce prix comprend :**

L'hébergement FORMULE « Hébergement en chambre de 2 doubles « lits faits à l'arrivée, la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour, vin de table servi à discrétion.

Le ménage en fin de séjour

Les frais de reconnaissance

L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'Association et d'un guide local de montagne pour deux jours

Les contributions EIT et UEIT

## **Ne sont pas compris :**

La fourniture du pique-nique du premier jour.  
Les dépenses personnelles.  
Le voyage, et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage  
Les assurances facultatives (non souscrites par le groupe)  
D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris »

## **INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 25 Novembre 2023 lors de l'AG.  
Remplissage bulletin d'inscription avec dépôt d'un chèque d'acompte de 60 € établi à l'ordre de RANDO ET DECOUVERTE avant le 15 Décembre 2023.

## **PAIEMENTS :**

1er acompte : lors de l'inscription au séjour : **60 €** Date limite 15 Décembre 2023 encaissé le 5 avril 2024  
2ème acompte : de **120 €** au 18 Mai 2024  
Solde : **43,75 €** à la fin du séjour

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « Rando et Découverte ».

## **DISPOSITIONS PARTICULIERES :**

Inscription prise en compte dans l'ordre d'arrivée.

## **DEPLACEMENTS :**

En voitures avec co-voiturage organisé par RANDO ET DECOUVERTE. Chaque adhérent contribuera aux frais de déplacement selon le kilométrage parcouru (estimation de 394 km soit 31 € environ par personne) avec comme base l'application du tarif en vigueur à Rando et Découverte. Règlement directement attribué au chauffeur du véhicule concerné.

## **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

En cas d'annulation de votre fait à moins de 30 jours de la date de votre séjour, 50% du montant du séjour annulé sera dû.

2/ En cas d'annulation de votre fait moins de 72 heures avant le début du séjour, la totalité du séjour annulé sera due.

3/ En cas d'effectif prévu inférieur de 20% le jour J, 50% du montant de la prestation par personne sera demandée.

Chaque adhérent défaillant a la possibilité de proposer aux Animateurs un remplaçant pour ce séjour sous réserve que celui-ci soit adhérent à Rando et Découverte et sous réserve de l'approbation des Animateurs.

## **ANIMATRICE Responsable :**

**Anne PILVEN : [apildtor@yahoo.fr](mailto:apildtor@yahoo.fr) Tél 07 66 85 07 00**

N° licence : 1141960E... BF délivré par Comité Départemental Isère le 24/09/2022

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.

Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière .

## **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec assurance ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes des assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site <http://www.rando38440.fr> ...onglet Rando infos ...Documents administratifs 2023-2024

**FFRandonnée Isère – Site : [isere.ffrandonnee.fr](http://isere.ffrandonnee.fr)**

Adresse postale : Maison Départementale des Sports – 7 Rue de l'Industrie – 38 320 Eybens

Tel : 04 38 70 06 69 – email : [isere@ffrandonnee.fr](mailto:isere@ffrandonnee.fr)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** - [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique – Agréé par le Ministère de la Santé, de la jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français – N° SIRET 394 644 561 000034 – Code APE 9312 Z

AN° Immatriculation Tourisme : IM 075 100 382